



Alain DEVERRIERE, délégué du CEB pour le département de la Vienne
 ☎ 06 32 51 25 04 - ✉ alain.deverriere@wanadoo.fr

T.A.N (Test d'Aptitudes Naturelles) - **B.R.E.P** (Brevet de Rapport en Eau Profonde)
B.R.A.T (Brevet de Rapport A Terre) - **Confirmation**

Les épreuves se dérouleront sur perdrix, sur le territoire de chasse du Domaine de Saint Liguairre

LE VIGEANT (86150)
samedi 18 juillet 2026

Programme de la journée :

- à partir de 8 H : accueil des participants au Domaine de St Liguairre (fléchage assuré depuis le carrefour D 741 - D 10) et contrôle des chiens par le vétérinaire ;
- vers 8 H 30 : séance de confirmation ;
- vers 9 H : début des épreuves ;
- vers 13 H : proclamation des résultats, pendant le pot d'amitié offert par la délégation du CEB, suivie du repas (sur réservation - coupon ci-dessous) ;



à découper suivant les pointillés

BULLETIN D'ENGAGEMENT

1 engagement par chien (faire des photocopies si nécessaire) à adresser à :
Alain DEVERRIERE, 10 route de Château-Larcher 86340 ASLONNES

Avant le 10 juillet 2026 (date de réception)

Nom du chien et affixe :

Sexe : né(e) le : n° L.O.F. : Identification :

Nom et prénom du propriétaire (en caractères d'imprimerie) :

Adresse précise :



fixe



portable



e-mail

Nom et prénom du conducteur (en caractères d'imprimerie) :

Veillez vous munir : du pedigree (ou du certificat de naissance), du carnet de santé (pour le contrôle vétérinaire), d'une laisse, d'un sifflet, d'eau pour votre compagnon car il risque de faire chaud, d'un pistolet d'alarme pour les épreuves de travail (si possible), du carnet de travail pour le BREP et le BRAT et de votre bonne humeur habituelle (tous les amateurs de chasse et de chiens sont les bienvenus, n'hésitez pas à amener vos amis).

Assurance responsabilité : les propriétaires, présentateurs et autres accompagnateurs des sujets engagés ou pas, sont entièrement responsables de tout accident, dégradation ou autre et renoncent à tout recours contre l'organisation et l'organisateur (art. 2052 du code civil)

Engagements (le TAN est réservé aux Epagneuls Bretons inscrits au LOF âgés de 6 à 36 mois le jour de l'épreuve) :

<input type="checkbox"/>	TAN - adhérents CEB	30,00 €	=	€
<input type="checkbox"/>	TAN - non adhérents CEB	35,00 €	=	€
<input type="checkbox"/>	B.R.E.P.	15,00 €	=	€
<input type="checkbox"/>	B.R.A.T.	15,00 €	=	€
<input type="checkbox"/>	Repas	15,00 € X	personne(s)	= €
<input type="checkbox"/>	Adhésion au C.E.B.	35,00 €	(pour l'année 2026)	= €
<input type="checkbox"/>	Confirmation (gratuite, réservée aux membres du CEB à jour de la cotisation pour 2026)			= €
	Total		=	€

Veillez cocher la (les) case(s) correspondant à votre (vos) choix

Ci-joint un chèque d'un montant de €, libellé à l'ordre du C.E.B.

Les engagements non accompagnés du paiement par chèque ne seront pas pris en compte

Fait à le signature :